



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE INDRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 25 - JUIN 2014

SOMMAIRE

36 - Préfecture de l'Indre

Secrétariat Général

Arrêté N °2014170-0003 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à M.
Philippe DUFRESNOY, Directeur régional des Finances Publiques du Centre et du
Loiret en matière domaniale

..... 1



PREFECTURE INDRE

Arrêté n ° 2014170-0003

**signé par
Jérôme GUTTON, Préfet de l'Indre**

le 19 Juin 2014

**36 - Préfecture de l'Indre
Secrétariat Général
SCIC - Service de la coordination interministérielle et du courrier**

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à M. Philippe DUFRESNOY, Directeur régional des Finances Publiques du Centre et du Loiret en matière domaniale

PREFET DE L'INDRE

Direction Régionale des Finances publiques du Centre
Pôle régional de gestion des patrimoines privés

Arrêté
Portant délégation de signature à M. Philippe DUFRESNOY, Directeur régional
des Finances publiques du Centre et du Loiret en matière domaniale

Le Préfet de l'Indre,
Chevalier de la Légion d'honneur,

...

Vu le code civil, notamment ses articles 809 à 811-3 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R. 2331-1 et R. 2331-6 ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 portant réforme des successions et des libéralités ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret du 1^{er} août 2012 portant nomination de M. Jérôme GUTTON en qualité de Préfet de l'Indre ;

Vu le décret du 27 mars 2012 portant nomination de M. Philippe DUFRESNOY, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur régional des finances publiques de la Région Centre et du département du Loiret ;

Vu l'arrêté interministériel du 23 décembre 2006 relatif à l'organisation de la gestion de patrimoines privés et de biens privés, modifié par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2007 ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture,

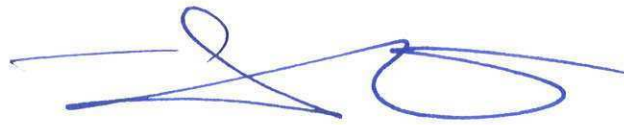
ARRETE

Article 1er - Délégation de signature est donnée à M. Philippe DUFRESNOY, Directeur régional des finances publiques de la Région Centre et du département du Loiret, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, tous les actes se rapportant à l'administration provisoire

des successions non réclamées, à la curatelle des successions vacantes, à la gestion et à la liquidation des successions en déshérence dans le département de l'Indre.

Article 2 - M. Philippe DUFRESNOY, Directeur régional des finances publiques de la Région Centre et du département du Loiret, peut donner sa délégation aux agents placés sous son autorité, pour signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles il a lui-même reçu délégation. Cette délégation de signature sera prise, au nom du Préfet de l'Indre, par arrêté de délégation qui devra être transmis au Préfet de l'Indre aux fins de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 3 - Le Secrétaire Général de la préfecture et le Directeur régional des finances publiques de la Région Centre et du Loiret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.



Jérôme GUTTON